

Image not found or type unknown



Revenus locataire et montant loyer

Par **France22**, le **06/05/2016** à **13:29**

Bonjour,
Je suis retraitée de la Fonction Publique et mes revenus sont désormais de 1500 euros mensuels. Je souhaite déménager sur Paris car toute ma famille y habite, dont mon père de 91 ans, propriétaire, qui vit seul dans son appartement parisien. Celui-ci me propose de contribuer au paiement de mon futur loyer à hauteur de 500 euros mensuels.
Cela monte donc mes revenus à 2000 euros.
Ma question est la suivante : dans quelle mesure un bailleur prendra-t-il en compte l'apport de mon père dans la constitution de mon dossier ?
Cordialement

Par **Lag0**, le **06/05/2016** à **13:54**

Bonjour,
Chaque bailleur est libre d'appliquer ses propres critères de sélection de locataire, tant que ces critères ne sont pas discriminatoires. Il est donc impossible de vous répondre car certains bailleurs ne prennent que des locataires en CDI, d'autres uniquement ceux qui ont des revenus réguliers d'au moins 3 loyers, d'autres 4, etc...